



Association LAISSEZ-NOUS VIVRE UN PEU
N° W442016331
16B rue Ribateau
BP 39502 VALLET
44195 CLISSON cedex
E-mail : laisseznousvivreunpeu44@gmail.com
Twitter : Non Zac Brochet
Internet : www.laisseznousvivreunpeu.fr
tél. : 06 27 27 12 01



VALLET le 18/02/2019

A l'attention de Monsieur Marchais en tant que Maire de Vallet,

Suite à l'article paru dans le journal L'HEBDO de ce jeudi 14 février 2019 nous aimerions en tant que commerçants, répondre à votre invitation à se manifester si l'on souhaitait participer aux réunions du comité pilotage pour le projet de ZAC du Brochet.

Comme vous le savez, notre Association est opposée au développement de cette ZAC considérée par vous-même comme un projet d'avenir, mais qui, pour nous, est complètement dépassée et ne correspond plus à l'attente du consommateur d'aujourd'hui; raison de plus demain.

Lors de l'étude de redynamisation pour le centre-ville nombre d'adhérents de l'Association et moi-même avons fait l'effort de participer aux ateliers de concertation. Malheureusement, une fois encore, nous sommes restés dans l'expectative d'un autre déroulement, l'impact de la réalisation du projet de ZAC et de ses conséquences ayant été occulté.

Concernant la participation aux réunions du comité de pilotage: nous tenons à rappeler que lors du mandat de Madame Lacoste, nous n'étions présents dans cette commission qu'avec un rôle consultatif et non décisionnaire, sans aucun pouvoir. Sous réserve de concertation avec les adhérents, l'on peut envisager notre présence mais certainement pas pour y faire de la figuration. Nous insistons pour que notre participation soit un réel droit de regard avec une véritable prise en compte de la position des commerçants. Nous avons également la volonté d'avoir la possibilité de vote si nécessaire.

Nous vous rappelons également que notre Association représente à ce jour un nombre important de commerçants et d'investisseurs de votre ville. Nonobstant les recours en cours, ce projet ayant été déclaré par la Préfecture d'utilité publique, vous vous devez d'accepter que les commerçants soient informés de ce qui se passe sur la ZAC. Aussi, nous vous remercions de nous fournir les comptes-rendus de COPIL et annexes attendues passées et à venir.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Le bureau de l'Association et son Président. Monsieur Surzur.